YERRES

Service Culturel
N° tél. : 01.69.48.93.93
N/Réf. : NDA/GP/EN

DECISION N° 99/276

OBJET : Convention de prestation de service relative à un concert de formation symphonique conclue avec l'Orchestre National d'Ile de France

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Yerres en date du 29 juin 1995, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 122-20 du code des communes,

CONSIDERANT que la Ville d'Yerres organise un concert de formation symphonique, la prestation aura lieu le Mardi 25 avril 2000 à 21H00, au Centre Educatif et Culturel, 2 rue Marc Sangnier 91330 Yerres.

DECIDE

DE signer une convention de prestation de service avec l'Orchestre National d'Ile de France, domicilié 19, rue des écoles 94140 Alfortville, et représenté par Monsieur Guy Dumèlie, président, pour un montant de 61.190 Francs T.T.C.

DIT que les crédits seront inscrits au budget de la Commune, exercice 2000, fonction 3, sous fonction 33, article 6232.

Fait à Yerres, 15 novembre 1999

Le Député-Maire,

MAIRIE D'YERRES 91330 (Essonne)

REÇU LE 25 NOV. 1999 SOUS-PRÉFECTURE DE L'ARRONDISSEMENT D'EVRY

Nicolas DUPONT-AIGNAN

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE